

Gare au syndrome de la SNCF



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Les dirigeants de la SNCF ont beau jeu de mettre en cause plusieurs décennies de sous-investissements pour justifier les pannes et dysfonctionnements en cascades qui ont pénalisé les voyageurs et terni l'image de la société ces derniers mois. Leurs prédécesseurs disaient la même chose il y a dix, vingt, quarante ans...

Je suis de ceux qui insistent le plus pour que l'Institution des courses engage des réformes de structures qui permettront plus d'efficacité financière – économies et recherche de recettes - afin de retrouver des marges de manœuvre pour les enveloppes d'allocations, qui sont le moteur des filières. Mais, il faut prendre garde à ne pas tomber, en raison de cette nécessité, dans le syndrome de la SNCF.

La notion d'économies de structures

A l'évidence, les plans d'économies successifs mis en place par le PMU, France Galop et Le Trot, et par divers autres organismes communs, finiront, pris individuellement, par trouver leurs limites. Ces limites viennent justement du fait que ces économies sont recherchées au sein de chaque structure prise individuellement, et donc sans vrai changement d'organisation. Je plaide donc logiquement, depuis longtemps, pour que les trois entités (et les autres) s'engagent à fond sur

Vendredi 23 février 2018- N°201

la voie de la mutualisation comme les présidents des sociétés mères l'ont évoqué lors de leur rendez-vous à la Présidence de la République cette semaine. Évidemment, on assurera ainsi à terme une productivité nettement améliorée, des coûts nettement plus réduits.

Jusqu'ici, lorsqu'on a développé des initiatives en commun, cela est souvent venu s'ajouter aux dossiers traités au sein des entités concernées. Mettre en commun les ambitions marketing est une très bonne idée. Mais a-t-on profité du « MCC » (Marketing Commun des Courses) pour diminuer les structures existantes au sein des sociétés-mères ? Je n'ai pas ce sentiment. Mettre les moyens en commun, c'est rechercher de l'efficacité et de la cohérence, mais c'est aussi faire preuve de bon sens sans tout sacrifier aux baisses de charges. De même, la démarche « qualité » qui doit nous permettre de mieux accueillir aux courses, de proposer des lieux conviviaux et de qualité, des espaces propres et lumineux, ne peut être sacrifiée au nom des économies pourtant indispensables.

Je suis donc convaincu que ce sont ces changements de structures qui permettront d'atteindre l'objectif de réduction des charges sans pour autant sacrifier l'essentiel.

Renoncer à investir, c'est accélérer la récession

Au nom des plans d'économies on aura aussi pris le pli de tailler dans le vif des budgets d'investissements, y compris malheureusement

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

les investissements courants c'est-à-dire l'entretien et les indispensables mises aux normes. On le sait bien, et l'exemple de la SNCF est là pour le souligner si nécessaire : à entretenir insuffisamment ses infrastructures, on finit toujours par le payer au prix fort. Un certain nombre de nos hippodromes –y compris parisiens– souffrent d'un manque d'investissement de deux ordres : les investissements courants visant à maintenir le patrimoine en bon état, mais aussi les investissements de conquête, qui viseront à rechercher et à convaincre la clientèle urbaine, si sollicitée. Auteuil ou Saint-Cloud sont de ceux-là.

La situation a été évidemment aggravée par le fait qu'on aura orienté la quasi-totalité des enveloppes disponibles au Galop vers le projet des tribunes de Longchamp. Je l'ai déjà évoqué ici à plusieurs reprises : comment vont réagir nos clients qui pourront maintenant comparer Auteuil et Longchamp, un hippodrome tout neuf et un hippodrome des années 1970 qui aura profité de peu d'améliorations et, forcément, du poids des ans subit les irréparables outrages ! Il ne sera pas durablement possible de s'abstenir d'investir et assez massivement si on veut pouvoir continuer à considérer ces hippodromes comme des vitrines et les espérer concurrentiels face aux grands loisirs proposés à une clientèle ultra-courtisée.

Et il en va de même en région. Avec la politique de décentralisation, beaucoup d'hippodromes ont fait considérablement progresser leurs infrastructures. Les sites de Fontainebleau, celui de Nantes, de Moulins, de Dieppe ou de La Teste ont été redéfinis ; ceux de Pornichet, La Soie ou du Pont-de-Vivieux ont pris le défi des nocturnes.

Ceux-là et beaucoup d'autres se sont plus qu'améliorés : ils se sont métamorphosés au bénéfice des professionnels et du public. Il ne faut pas maintenant ruiner ces efforts et ces progrès en étranglant les sociétés et en oubliant que cesser d'investir, ce serait se laisser mourir.

Les réformes sont engagées. Elles doivent réussir

Il faut de se garder des ukases et des dogmes. Il n'y a pas de solutions auto-proclamées mais une analyse de chaque situation au cas par cas. La trajectoire financière du Galop ne permet pas d'investir sans retour sur investissement. Elle contraint à une analyse systématique et stricte des dossiers. Mais nous n'avons pas le droit, au nom des économies nécessaires, de laisser mourir à petit feu le maillage territorial de nos hippodromes et sa capacité de communiquer pour jouer son rôle qui sera, j'en suis convaincu, le fondement du retour à la croissance.

D'autant que si des mesures concrètes viennent confirmer les intentions formulées mercredi aux présidents des sociétés mères au plus haut niveau des services de la Présidence de la République-et sur laquelle j'aurai à revenir prochainement- nous serons plus que jamais comptable de nos missions de service public et donc aussi d'aménagement et d'animation des territoires.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.